

Depart a 18 ans de ma fille sans mon accord

Par decus, le 28/12/2010 à 23:22

Bonjour, je suis perdu ma fille va avoir ses 18 ans le 14 janvier et veut partir vivre chez les parents de son copain que je n'accepte pas et je ne suis pas d'accord avec son idée elle a deja depuis mars 2010 mois ou elle a rencontrer son copain fuger 4 fois et perdu son travail etc... je suis obliger de fermer la porte etc....

Est ce qu il y aurais un foyer ou quelque chose de la sorte ?est ce que je peut l'empêcher de partir de la maison? merci a tous

Par corima, le 28/12/2010 à 23:35

Bonsoir, non, vous ne pouvez pas l'empecher de partir de la maison, elle va etre majeure et vous n'aurez plus l'autorité parentale la concernant. Vous ne pourrez plus rien decider pour elle.

Vous etes contre le choix qu'elle a fait pour des raisons qui vous sont personnelles. En n'ayant pas accepté son choix tout personnel egalement, vous vous etes mis votre fille à dos. Pour pouvoir le voir, elle a fuguée 4 fois et elle n'attends donc plus que ses 18 ans pour partir

Vous avez encore la possibilité de discuter avec elle, lui dire que vous acceptez son choix et que si elle reste à la maison, elle pourra voir son petit ami et avoir plus de liberté, mais bon, ce n'est peut etre pas ce que vous desirez

Par decus, le 29/12/2010 à 00:16

merci mais ce jeune homme fume de la drogue bois traine dehors a jamais travailler et elle ne me la jamais dit quel avait un copain elle me la imposer et depuis elle perd tout, elle est comme envouter et comme sont copain et haïtien j ai peur de tout ca, j ai mémé discuter avec les parents lorsque j'ai été la chercher et il veulent eux le mariage je deviens fou, je ne sais plus quoi faire, sa dernière fugue je l'ai trouver chez lui elle a durée 2mois et elle est partis apres un rdv a son cfa sans rien du tout et ses fait tout payer par la famille du garçon.koi faire???????

Par corima, le 29/12/2010 à 00:24

Et ses parents à lui, ils en pensent quoi que leur fils a la vie qu'il a.

La meilleure solution, c'est de prendre sur vous, l'autoriser à voir son petit ami egalement chez vous, l'inviter à manger par exemple et discuter avec lui. Lui expliquer que ce que vous desirez pour votre fille, c'est un garçon serieux qui travaille et construise un avenir serieux sur des bases saines avec votre fille.

Votre fille est très accrochée à lui parce qu'elle veut aller à l'encontre de votre autorité et que chez ses parents à lui tout est permis. Mais quand elle aura sa liberté, qu'elle vivra chez eux, les choses vont peut etre changer. La liberté n'est pas toujours rose et elle rentrera peut etre d'elle meme au bercail

Je comprend votre angoisse, mais malheureusement, vous ne pourrez plus rien faire à sa majorité, si elle n'a pas de quoi vivre, elle pourra meme demander à ce que vous lui versiez une pension alimentaire, c'est vous dire...

Par Marion2, le 29/12/2010 à 00:26

Votre fille aura 18 ans le 14 janvier, elle sera majeure et elle peut faire ce qu'elle veut.

[citation] sa dernière fugue je l'ai trouver chez lui elle a durée 2mois et elle est partis apres un rdv a son cfa sans rien du tout et ses fait tout payer par la famille du [/citation]

Et qu'avez-vous fait à ce moment là ??? A priori, rien, c'est à ce moment là qu'il fallait agir!!!

Par decus, le 29/12/2010 à 00:33

j'ai fait venir ses parents a la maison enfin sa mère son père est pas venu car ne veut pas de tout ca,il etait la aussi ma femme et moi avons dit au garçon et a sa mere ce que nous voulions pour notre fille etc... tout avez l'air si clair il est venu a la porte je l'est est laisser sortir un après midi et le lendemain pendant que je suis au travail il vient et dit a ma femme:le 14 janvier je viens chercher votre fille.!!!! sa mere est d'accord car quand notre fille etait chez eu il ne sortais plus et avais laissez tomber ses copains.

Par corima, le 29/12/2010 à 00:42

C'est bien si votre fille a du bon pour lui. Apparemment vous avez deja fait tout ce que vous pouviez faire, eventuellement, essayez de leur proposer une semaine dans une famille et une semaine dans l'autre en attendant qu'ils soient autonomes financierement et qu'ils puissent s'installer.

En attendant, il a l'air de tenir à votre fille et ne pas profiter d'elle, au contraire, au dire de ses parents, votre fille lui est benefique et arrive à faire en sorte qu'il ne traine plus.

Je sais, je suis aussi une maman, ma fille a eu 18 ans en mars cette annee et j'aurai ete catastrophée qu'elle parte car pour nous parents, ce sont encore de grands bebes. J'ai encore à peu près 3 ou 4 ans devant moi avant qu'elle ne termine ses etudes, donc restera encore tout ce temps là à la maison.

Et surtout, j'ai pris sur moi et lui ai laissé voir son cheri autant qu'elle veut, j'ai meme fini par l'apprécier beaucoup, donc ne desesperez pas, vous aussi vous vous attacherez peut etre à son amoureux quand vous le connaîtrez mieux

Par decus, le 29/12/2010 à 00:48

merci moi c'est le papa la maman n'en peut plus j'ai peur que pour ma fille se soit une erreur comme c'est le vrai premier copain et qu'elle regrette après elle était en premier année coiffure et a été virer a cause des retard et absence etc.... seulement depuis q elle est avec lui avant elle était superbe et le garçon c'est un voyou je ne veut pas que ma fille me dise dans 5 ou 10 ans fallait me retenir

Par decus, le 29/12/2010 à 00:55

merci pour tout je suis européen et je crois que je vais l'envoyer au pays un ou deux ans le temps qu elle réfléchisse.

Par corima, le 29/12/2010 à 01:10

J'avais bien compris que vous etiez le papa. Ca va etre compliqué d'envoyer votre fille dans votre pays, si elle est amoureuse, vous n'allez pas pouvoir la controler

Je vous souhaite bien du courage, papa ou maman, c'est pareil, on s'angoisse tous pour nos enfants

Par decus, le 29/12/2010 à 01:14

merci a vous je pense que l'envoyer la bas est pas mieux mais nécessaire et elle n'aura acce a aucun de ses papier donc aucune fuite possible merci a vous je vais y réfléchir

Par corima, le 29/12/2010 à 01:18

Oui, reflechissez y bien, car une fois majeure, vous n'aurez pas le droit de faire une retention de ses papiers d'identite, elle pourra porter plainte pour ça contre vous et pour sequestration

Ne faites pas de betises que vous pourriez regretter

Par decus, le 29/12/2010 à 01:24

merci beaucoup a vous de votre soutien.

Par corima, le 29/12/2010 à 01:27

De rien, faites le bon choix pour elle et pour vous

Par mimi493, le 29/12/2010 à 02:12

[citation]merci a vous je pense que l'envoyer la bas est pas mieux mais nécessaire et elle n'aura acce a aucun de ses papier donc aucune fuite possible merci a vous je vais y réfléchir [/citation]

ça c'est un délit dès qu'elle aura 18 ans, séquestration en prime. Si elle est déterminée, elle arrivera bien jusqu'à l'Ambassade de France

Vous n'avez pas fait le nécessaire lors de sa fugue, ça ne vous permet pas de faire ce que vous voulez de votre fille en l'envoyant au pays (certaines asso sont pleines de filles dont le père veux les envoyer de force "au pays", c'est assez simple, surtout si proche des 18 ans, d'avoir une décision rapide pour vous enlever tout droit)

En sus, si vous faites ça, un juge sera plus enclin à vous condamner à payer une pension alimentaire à votre fille

Si vous voulez avoir encore quelques chances de sauver l'avenir de votre fille, laissez-là partir avec amour en lui disant bien que la porte est ouverte, qu'elle peut toujours revenir, que vous ne lui ferez aucun reproche. Sinon, quand ça ira mal, elle ne reviendra pas, elle ne supportera pas que vous puissiez crier victoire, elle ne voudra pas subir les "je te l'avais bien dit". alors elle aura une attitude jusqu'au boutisme, quitte à se détruire définitivement, ses enfants avec.

Par decus, le 29/12/2010 à 08:36

merci mais je connais ma fille ce qui me choque c'est son comportement depuis qu'elle est avec se garçon jusqu'à ce qu'il fasse des menaces a son frère de 14ans pour qu'elle puisse sortir entre deux fugue je veut le meilleur pour ma fille et je sais que se garçon n'est pas bien avant que ce soit son copain comme préciser avant il se livrer a divers délit etc....ma fille qui a jamais fréquenter ce milieu nous choque et je vous passe des commentaire donner a son frère car ce garçon habite a 150 mètre de la maison vous imaginer!!!!

Par HelenaJelena, le 19/06/2021 à 16:03

Bonjour à tous,

Ma fille a eu 18 ans, un mois après elle n'a fait que découcher de la maison, bien évidement sans dire réellement où elle se rendait. Et quand elle revenait elle était vêtue de jogging masculin et portait des slips type boxer. Elle a coupé court un soir elle m'a dit qu'elle sortait avec ses copines et qu'elle rentrerait pour 22h et elle n'est jamais rentrée depuis une semaine. Ses agissements durent depuis 4 mois. Elle a coupé tout contact, elle est lycéenne n'a aucune situation. Elle aurait été aperçu traînant jusqu'à 4h du matin dans les rues. Attitude fugueuse et tendance à l'auto-destruction, je cherche une solution à tous ces problèmes.